Image not found or type unknown

Portable égarer par Bouygues

Par **psean**, le **13/10/2014** à **13:29**

Il y a maintenant 5 semaines mon conjoint, abonné Bouygues, a eu un souci avec son portable (affichage défaillant). Après avoir pris contact avec le service client, il lui a été confirmé que son portable était sous garantie constructeur. S' il souhaitait le faire réparer il devait le rapporter en magasin et qu'un portable de substitution lui serait remis. Ce fut chose faite le Nokia 820 a été déposé au magasin Bouygues télécom de Mulhouse, cependant aucun portable ne lui a été prêté et le Nokia 820 devait nous revenir sous 4 semaines.
Au bout de 6 semaines le portable a été déclarée perdu ! Aucune excuse de la part de Bouygues ! et le pire il ne nous propose de nous remplacer le Nokia 820 qu'il appréciait tant, par un autre téléphone ! Gentil me direz-vous mais Bouygues souhaite le remplacer par un Sony ou un Samsung soi-disant de qualité identique mais ne correspondant pas à son ancien portable. Et aucun moyen de protester ! En plus ils sont désagréables, nous mettant la pression et nous menacent de clore le dossier si nous ne nous décidons pas pour un des deux portables !

Je ne sais pas ce que fait Bouygues mais après avoir lu plusieurs forums je trouve que nombreux portables disparaissent chez eux et ils ne sont ni très réactif, ni désolé de leur manque de compétence et encore moins à l'écoute du désespoir de leurs clients !

Il nous paraîtrait logique que le portable qu'ils ont égaré soit remplacé par un téléphone équivalent de même marqué ou même mieux pour le désagrément !

Est-ce que quelqu'un aurait une solution à ce problème ?
Aidez-nous !!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés